

*2ème Chambre***Rôle de la séance publique du 15/01/2026 à 09h30****Présidente** : Madame MORNET**Assesseurs** : Madame AVENTINO et Monsieur COZIC**Greffière** : Madame DE SOUSA**RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**

01) N° 2400525 RAPPORTEUR : Mme AVENTINO

Demandeur	COMMUNE DE PLAISIR	CABINET SEBAN & ASSOCIES
Défendeur	AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	SELARL JL AVOCAT Me DUFAUD

Requête contre le jugement n° 2110168 du 22/01/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles l'a condamnée à verser à l'Agence de l'eau Seine-Normandie une somme de 123 038 euros correspondant aux sommes dues au titre des moins perçus de redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique afférents aux années 2005 à 2007, ainsi qu'une somme de 1 800 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative

02) N° 2400738 RAPPORTEUR : M. COZIC

Demandeur	STE ORANGE SA	SCP COURTEAUD PELLISSIER
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-LEGER-EN-YVELINES	D4 AVOCATS ASSOCIES

Demande l'annulation du jugement n° 2200975 en date du 22/01/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à annuler la décision implicite de rejet opposée par la commune de Saint-Léger-en-Yvelines à sa demande formée le 7/12/2021 tendant à la restitution des sommes perçues au titre de l'occupation du domaine public non routier pour les années 2019 à 2021

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**03) N° 2400772****RAPPORTEUR : M. COZIC**

Demandeur COMMUNE DE SOISY-SUR-SEINE ROUGEOT
Défendeur MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA
BIODIVERSITE ET DES NEGOCIATIONS
INTERNATIONALES
Autres parties PREFECTURE DE L'ESSONNE

Demande l'annulation du jugement n° 2105281 en date du 22/01/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à annuler l'arrêté n° 423-2020-DDT-SHRS du 23/12/2020 par lequel le préfet de l'Essonne après avoir constaté le non-respect par la commune de Soisy-sur-Seine de ses objectifs de réalisation de logements sociaux sur la période triennale 2017-2019 a, d'une part, prononcé sa carence au titre de l'article L. 302-9-1 du code de l'habitation et de la construction et, d'autre part, par un arrêté n°77-2021-DDT-SHRS du 15/02/2021 fixé à 360 % le taux de la majoration appliquée sur le montant du prélèvement par logement manquant pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2021.

04) N° 2401084**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur COMMUNE DE PARMAIN RICHER ET ASSOCIES
DROIT PUBLIC
Défendeur Mme X Me LIENARD-LEANDRI

Requête de la commune de Parmain contre le jugement n° 2013758 du 22 février 2024 par lequel le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé la décision du 29 octobre 2020 par laquelle le maire de la commune a rejeté la demande d'avancement au grade d'adjointe administrative principale de 2ème classe au titre de l'année 2020 Mme X.

05) N° 2403316**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur Mme X SELARL VERPONT
AVOCATS
Défendeur COMMUNE DE PARMAIN RICHER ET ASSOCIES
DROIT PUBLIC

Demande l'annulation du jugement n° 2113737 du 17/10/2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à annuler la décision du 23/08/2021 par laquelle le maire de la commune de Parmain a rejeté sa demande préalable indemnitaire du 22/06/2021 et à condamner la commune de Parmain à lui verser la somme de 40 000 euros en réparation des préjudices qu'elle estime avoir subis du fait d'un harcèlement moral, à assortir des intérêts au taux légal à compter de la réception de sa demande préalable indemnitaire

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**06) N° 2401763****RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur STE EMAUX ET MOSAÏQUES Me CATRY
Défendeur MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA BIODIVERSITE ET DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES
Autres parties PREFECTURE DU LOIRET

Demande d'infirmer le jugement n° 2101971 en date du 18/04/2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande tendant à annuler l'arrêté du 17 décembre 2020 par lequel le préfet du Loiret l'a mise en demeure de se conformer à certaines prescriptions réglementaires applicables au site qu'elle exploite (installation de fabrication d'émaux et de céramiques de revêtement pour sol et murs) sur la commune de Briare (Loiret).

07) N° 2401764**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur STE EMAUX ET MOSAÏQUES Me CATRY
Défendeur MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA BIODIVERSITE ET DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES
Autres parties PREFECTURE DU LOIRET

Demande d'infirmer le jugement n° 2101973 en date du 18/04/2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a rejeté sa demande tendant à annuler l'arrêté du 17/12/2020 du préfet du Loiret portant consignation entre les mains du comptable public d'une somme de 8 000 euros, et la décision rejetant son recours gracieux, à titre subsidiaire, de réformer cet arrêté en ramenant le montant de la somme à consigner à 2 000 euros

08) N° 2401936**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES SELARL HMS AVOCATS
Défendeur COMMUNE DE VERNEUIL-SUR-SEINE SELARL ROUX & AZOUAOU

Demande l'annulation du jugement n° 2201418 en date du 21/05/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à annuler pour excès de pouvoir les délibérations n°2021-90 et 2021-91 du 15/09/2021 par lesquelles le conseil municipal de Verneuil-sur-Seine a réaffirmé son opposition politique au projet de contournement de la route départementale 154 à travers le bois régional situé sur son territoire et abrogé la délibération n°2018-03 du 19 février 2018 mettant à sa disposition les emprises de sept sentes rurales et chemins ruraux impactés par le projet de contournement, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux, née le 09/01/2022

09) N° 2403103**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur COMMUNE DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX SCP LONQUEUE -
SAGALOVITSCH -
 EGLIE-RICHTERS &
ASSOCIES
Défendeur Mme X Me ROCHEFORT

Demande l'annulation du jugement n° 2103470 du 27/09/2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a retenu la faute de la commune, l'a condamnée à verser à Madame X la somme de 50 470 euros au titre des préjudices résultant de ses deux maladies professionnelles.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT

10) N° 2403231

RAPPORTEUR : Mme AVENTINO

Demandeur M. X

LAPLANTE

Défendeur Mme X

SELARL LAZARE

AVOCATS

Autres parties COMMUNE DE VIARMES

SELARL CABINET

GENTILHOMME

Demande l'annulation du jugement n° 2307133 du 07/10/2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé le permis de construire n° PC 095 652 22C0031 délivré le 26/01/2023 par la Commune de Viarmes, portant sur la démolition d'une partie d'une maison d'habitation existante et à la reconstruction partielle de cette maison destinée à accueillir deux logements située 11 rue du Montcel, seulement en tant qu'il méconnait l'article UA 5 du PLU.

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Versailles**

2ème Chambre

Rôle de la séance publique du 15/01/2026 à 11h00

Présidente : Madame MORNET

Assesseurs : Madame AVENTINO et Monsieur COZIC

Greffière : Madame DE SOUSA

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT

01) N° 2400951

RAPPORTEUR : M. COZIC

Demandeur	M. X	SELARL VERPONT AVOCATS
Défendeur	COMMUNE D'ASNIERES-SUR-SEINE	SCP LONQUEUE - SAGALOVITSCH - EGLIE-RICHTERS & ASSOCIES
Autres parties	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS BORDEAUX	

Requête de M. X contre le jugement n° 2112157 du 8 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la condamnation de la commune d'Asnières-sur-Seine à lui verser la somme totale de 120 149,27 euros au titre des préjudices consécutifs au refus de son départ anticipé à la retraite.

02) N° 2401396

RAPPORTEUR : M. COZIC

Demandeur	Mme X	CABINET REMY LE BONNOIS
Défendeur	COMMUNE D'ARGENTEUIL CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAL D'OISE	CENTAURE AVOCATS

Demande l'annulation du jugement n° 2013756 du 4 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à la condamnation de la commune d'Argenteuil à réparer l'ensemble de ses préjudices patrimoniaux et personnels résultant de l'accident de service du 19 septembre 2011 et à ce qu'une expertise médicale soit ordonnée aux fins d'évaluer son état de santé et ses préjudices.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**03) N° 2402200****RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur	M. et Mme X	SCP WOOG & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE BEAUCHAMP	SCP ENJEA AVOCATS
	M. X	Me PIAZZI

Demandent l'annulation du jugement n° 2102571 en date du 31/05/2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté leur demande tendant à annuler la décision du 18/11/2020 par laquelle la maire de Beauchamp a refusé leur demande tendant à ce qu'il soit fait application des dispositions de l'article L. 481-1 du code de l'urbanisme de mettre en demeure M. X de procéder aux opérations nécessaires à la mise en conformité de la construction, de déposer une demande d'autorisation ou une déclaration préalable, d'assortir cette mise en demeure d'une astreinte et de faire cesser le trouble occasionné par ce défaut de conformité sis 27 avenue Molière (cadastré AD 159) à Beauchamp.

04) N° 2403160**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur	STE NEAG (NOUS EPICERIE ANTI-GASPI) BOULOGNE	SCP DEYGAS PERRACHON & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT	SPI AVOCATS

Demande l'annulation du jugement n°2214118 du 10/10/2024 en tant que le tribunal administratif de Cergy-Pontoise n'a pas enjoint à la commune de la commune de Boulogne Billancourt de lui délivrer l'autorisation d'occupation du domaine public pour deux étalages et deux stores.

05) N° 2402610**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur	COMMUNE DE SAINT-PREST	CITYLEX AVOCATS
Défendeur	SA ORANGE	AARPI FRECHE & ASSOCIES

DP0283582100041: Demande l'annulation du jugement n° 2104694 en date du 18/07/2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a annulé, à la demande de la société Orange, l'arrêté du 28/10/2021 par lequel le maire de la commune de Saint-Prest (28) lui a fait opposition à la déclaration préalable portant sur l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile sur une parcelle cadastrée ZK 0035.

06) N° 2502275**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur	M. X	Me MOUQUINHO
Défendeur	COMMUNE DE SARCELLES	SCP WOOG & ASSOCIES

Demande l'annulation du jugement n° 2404391 du 27 mai 2025 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise l'a enjoint de libérer sans délai le logement appartenant à la commune de Sarcelles, situé 17 rue Emile Zola dans un délai de deux mois.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**07) N° 2502276****RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur M. X

Me MOUQUINHO

Défendeur COMMUNE DE SARCELLES

SCP WOOG & ASSOCIES

SURSIS A EXECUTION : Demande le sursis à exécution du jugement n° 2404391 du 27 mai 2025 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise l'a enjoint de libérer sans délai le logement appartenant à la commune de Sarcelles, situé 17 rue Emile Zola dans un délai de deux mois.

08) N° 2500295**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur Mme X

SELAFA CABINET CASSEL

Défendeur COMMUNE DE MERY-SUR-OISE

CENTAURE AVOCATS

Demande l'annulation du jugement n° 2113248 du 4 décembre 2024 en tant que le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté le surplus de ses conclusions tendant d'une part, à l'annulation de la décision explicite de rejet du 12 août 2021 ainsi que de l'arrêté de licenciement du 13 avril 2021 en tant qu'il fixe, à son article 3, le montant de l'indemnité de licenciement à 3 775,25 euros et, d'autre part, à la condamnation de la commune de Méry-sur-Oise à lui verser la somme de 44 000 euros en réparation des préjudices qu'elle a subis du fait de la gestion fautive de carrière dont elle a été victime.

09) N° 2403239**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur M. et Mme X

SELARL WALTER & GARANCE AVOCATS

Défendeur COMMUNE DE TOURS

SARL HUBERT VEAUVY AVOCAT

STE TELIM PROMOTION

Demandent l'annulation du jugement n° 2301034 du 10/10/2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a rejeté leur demande tendant à annuler l'arrêté du 21/09/2022 par lequel le maire de Tours a délivré à la société Telim Promotion un permis de construire portant sur la construction d'un ensemble immobilier composé de 2 bâtiments après démolition de deux constructions existantes, situé 134 rue Febvotte et 100 rue Marat à Tours (Indre-et-Loire) sur des parcelles cadastrées DR n°305, 306 et 307, classées en zone UCb du plan local d'urbanisme. ainsi que la décision de rejet de leur recours gracieux

10) N° 2400389**RAPPORTEUR : Mme AVENTINO**

Demandeur M. X

CARVE A.A.R.P.I

Défendeur COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE

CENTAURE AVOCATS

ASSOCIATION PAVILLON MARIE

ADMINIS AVOCATS

PC0920511800848 : Demande l'annulation du jugement n° 1908302 du 19/12/2023 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 09/05/2019 par lequel le maire de la commune de Neuilly-sur-Seine a délivré à l'association du Pavillon Marie un permis de construire en vue de la réhabilitation et de l'extension du bâtiment Argenson de l'institution Saint-Dominique sur un terrain situé 23 quater boulevard d'Argenson, et des arrêtés modificatifs en date des 26/05/2020 et 24/09/2021.

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Versailles**

2ème Chambre

Rôle de la séance publique du 15/01/2026 à 12h00

Présidente : Madame MORNET

Assesseurs : Madame AVENTINO et Monsieur COZIC

Greffière : Madame DE SOUSA

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT

01) N° 2402778

RAPPORTEUR : M. COZIC

Demandeur PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Défendeur M. X

Me IL

Requête du préfet des Hauts-de-Seine contre le jugement n° 2404989 du 19 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé l'arrêté du 22 mars 2024 par lequel il a rejeté la demande de renouvellement de titre de séjour de M. X portant la mention "étudiant", l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.

02) N° 2401674

RAPPORTEUR : M. COZIC

Demandeur M. X

Défendeur PREFECTURE DES YVELINES

Me ITELA

MALI : M. X demande l'annulation du jugement n° 2308471 du 2 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 5 avril 2023 par lequel le préfet des Yvelines a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination.

03) N° 2403279

RAPPORTEURE : Mme MORNET

Demandeur PREFECTURE DU LOIR-ET-CHER

Défendeur Mme X

Requête du PREFET DE LOIR-ET-CHER contre le jugement n° 2303133 en date du 12 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif d'Orléans a annulé son arrêté du 2 mai 2023 par lequel il a refusé à Mme X la délivrance d'un titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays à destination duquel elle sera reconduite.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. FREMONT**04) N° 2501638****RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur M. X

Me LEBLANC

Défendeur PREFECTURE DE L'ESSONNE

Requête de M. X contre le jugement n° 2411427 en date du 28 avril 2025 par lequel le tribunal administratif de Versailles a rejeté sa demande tendant à annuler l'arrêté du 29 novembre 2024 par lequel la préfète de l'Essonne a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination.

05) N° 2501665**RAPPORTEURE : Mme MORNET**

Demandeur Mme X

Me KAMOUN Sara

Défendeur PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Requête de Mme X contre l'ordonnance n° 2504061 du 30 avril 2025 par lequel le président de la 2ème chambre du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine du 10 février 2025 par lequel il a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, a fixé le pays de destination et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.